

**Conseil d'établissement de l'école Bonnier
Séance ordinaire du 19 février 2019
Au local 202 de l'école Bonnier
19 h**

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS` :

Joël Bouthillier
Sylvie Richard
Bruno Théberge
Julie Vaillancourt
Joanie Côté
Nadia Vallée
Marc Viau
Sylvie Viceri
Philippe Reid

ÉTAIENT ABSENTS :

Cassandra Céré
Pascal Perreault
Kim Arsenault

1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Joël Bouthillier aimerait rajouter au point 14.1 : photo scolaire.

055-CÉ-18-19-191

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Richard que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 11 décembre 2018

Modification au point 7. À la section sec 3 : Nous offrions au lieu de nous offrons
Ajout de la précision suite à cette phrase : Le taux de réussite en ATS est inférieur à celui de ST, car les élèves qui choisissent ce cours ont une perception erronée et le croient plus facile que ST.

055-CÉ-18-19-192

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi au procès-verbal du 11 décembre 2018

4. Parole du public

Aucune

5. Correspondance

Nous avons reçu le lancement « mardi académique » de la Maison des Jeunes de Mercier.

6. Parole du représentant du comité de parents

Il faudra nommer un bénévole de l'année. Le bénévole peut être un élève qui s'implique au Café Oasis ou un parent du CÉ. Nous pourrions nommer une personne d'ici la prochaine rencontre. Il y a également une page « comité de parents » sur le site Facebook de la Commission scolaire. Le 20 mars prochain, il y aura une présentation sur la nouvelle école au comité de parents. La nouvelle école, Brenda Milner, sera un établissement scolaire recevant de 90 à 110 élèves pour ceux ayant des besoins particuliers. Celle-ci ouvrira en mai, mais officiellement en septembre.

7. Approbation de la grille-matières 2019-2020 pour le programme Sportactif

Le Ministère de l'éducation veut s'assurer que la gratuité scolaire est offerte à 100 %. La grille-matière sera modifiée pour y inscrire deux périodes d'éducation physique au niveau des cours obligatoires ainsi que six périodes au Sportactif afin de démontrer que les élèves

font des cours d'éducation physique différents qu'au régulier. Il y aura deux codes de cours au lieu d'un seul.

055-CÉ-18-19-193

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Viceri d'approuver la grille-matières du Sportactif pour 2019-2020.

8. Budget révisé

Monsieur Bouthillier nous présente le budget révisé et explique qu'il y aura une différence sur le budget initial versus le budget révisé. Nous avons eu une baisse de la clientèle comparativement ce qui était prévu. Toutefois, nous avons reçu plusieurs annexes et à la dernière rencontre, nous avons voté pour les ventiler autrement. Nous devons arriver à un solde égalant zéro pour balancer les deux budgets, soit celui de l'initial et du révisé.

055-CÉ-18-19-194

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Richard d'adopter le budget révisé pour 2018-2019.

9. Projet éducatif

Monsieur Bouthillier présente le début du travail qui a été fait sur la rédaction du projet éducatif 2018-2019. Il explique les valeurs que l'équipe-école ont choisies pour atteindre la réussite scolaire des élèves. Il nous lit le début de la rédaction qui a été fait avec son équipe. Nous devons probablement fixer une date de séance extraordinaire pour adopter la suite du projet éducatif. On discute du suivi avec Mozaïk portail et on s'entend pour dire que c'est un outil apprécié de tous. On doit féliciter l'équipe-école pour tenir à jour les informations. Le tout doit coïncider avec le plan d'engagement vers la réussite. La suite du projet éducatif sera rédigée après la semaine de relâche.

10. Approbation des projets d'activité et de financement

Comme proposé par courriel, une activité de ski / planche à neige à Bromont aura lieu au coût de 50 \$ offerte à tous les élèves de l'école. Celle-ci aura lieu puisque le nombre minimal d'élèves est atteint et approuvée en majorité par les membres du CÉ.

Un voyage à New-York du 30 au 1^{er} juin est proposé pour les élèves de 1^{ère} et 2^e secondaire. Le départ se fera à 7h et le retour sera vers 18h30. Le coût du voyage par élève s'élèvera à 460 \$. Une campagne de financement de vente de pâtés sera mise en place. Le transport par autobus a un maximum de 53 passagers. Ce voyage n'a pas été présenté au CPE puisqu'il a été proposé, hier, au directeur. S'il est approuvé au CÉ, le CPE en sera également avisé.

Projet GRIS MONTRÉAL : Ce projet consiste à démystifier la diversité sexuelle. Il aura lieu le 28 mars à tous les élèves de 3^e secondaire. Le coût de l'activité sera assumé par l'école.

055-CÉ-18-19-195

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadia Vallée d'approuver les projets d'activités et de financement.

11. Mot de la direction

Avec les tempêtes hivernales que nous avons eu ces derniers temps, nous avons dû annuler nos rencontres de parents pour le 2^e bulletin. Toutefois, la rencontre devrait se faire ce jeudi, 21 février.

Un courriel a été envoyé à tous les parents de l'école concernant la présence d'une odeur de mazout.

PPCE : évaluation en français, en sciences et en mathématiques du groupe 22 au niveau d'une étude canadienne. L'objectif est d'aider à prendre des décisions face aux futurs défis scolaires. L'évaluation se fera entre le 23 avril et le 24 mai. Le temps pour effectuer ce travail sera de 90 minutes. Un temps supplémentaire de 15 minutes sera accordé à certains élèves.

D'ici la semaine de relâche, les parents devraient recevoir la fiche d'inscription et choix de cours pour l'année 2019-2020.

Madame Anick Thibodeau, technicienne en éducation spécialisée, a été engagée en 2^e secondaire afin de remplacer madame Marie-Pier Lefrançois.

L'examen de compétence 1 en mathématiques sera donné à tous les élèves le 29 mai prochain.

L'examen de 3^e secondaire en français aura lieu le 6 juin prochain. La compétence évaluée sera d'écrire des textes variés.

La session d'examens aura lieu du 17 au 20 juin 2019.

| | 17 juin | 18 juin | 19 juin | 20 juin |
|-----------|--------------------|--------------------|-------------------------|-------------------|
| AM | Examen de français | Examen d'anglais | Examen de mathématiques | Examen d'histoire |
| PM | Cours réguliers | Examen de sciences | Cours réguliers | Cours réguliers |

12. Mot de la présidente

La présidente tient à remercier les enseignants en lien avec la semaine des enseignants qui avait lieu du 2 au 9 février dernier.

13. Parole du membre de la communauté

Le membre de la communauté distribue un document concernant les activités qui aura lieu durant la semaine de relâche à la Maison des Jeunes de Mercier.

14. Autres sujets

14.1 Photos scolaire par Fotoplus

On discute du nouveau format de photo où les élèves seront placés de façon linéaire.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Nadia Vallée à 21 h 02.

Julie Vaillancourt
Présidente

Joël Bouthillier
Directeur